



REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE LA REUNION

COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE 2020

**DELIBERATION N° :**  
**DCM\_200922\_039**

**OBJET :** Etablissement d'Accueil des Jeunes Enfants (micro BABYJO Langevin et Centre-Ville ainsi que le Multi Accueil Ti Train de Vincendo) - Présentation du rapport du concessionnaire (année 2019)

NOTA : Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, le :

06 OCT. 2020

Nombre des conseillers en exercice : 39

Présents	33
Procuration	3
Votants	36
Abstention	0

Le Maire

*L'Elue déléguée*

  
  
Lucette COURTOIS

L'an deux mille vingt, le vingt deux septembre à 17h40, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Patrick LEBRETON – Maire

**Présents**

LEBRETON Patrick ; LANDRY Christian ; MUSSARD Rose-Andrée ; MOREL Harry Claude ; LEJOYEUX Marie Andrée ; VIENNE Axel ; K/BIDI Emeline ; MUSSARD Harry ; LEBON David ; COURTOIS Lucette ; D'JAFFAR M'ZE Mohamed ; LEVENEUR-BAUSSILLON Inelda ; LEBON Guy ; FULBERT-GÉRARD Gilberte ; KERBIDI Gérald ; HOAREAU Emile ; JAVELLE Blanche Reine ; NAZE Jean Denis ; BATIFOULIER Jocelyne ; MUSSARD Laurent ; DAMOUR Colette ; AUDIT Clency ; COLLET Vanessa ; CADET Maria ; HUET Jocelyn ; GEORGET Marilyne ; LEICHNIG Stéphanie ; HOAREAU Sylvain ; HUET Mathieu ; FRANCOMME Mélanie ; BENARD Clairette Fabienne ; GUEZELLO Alin ; K/BIDI Virginie

**Absents – Représentés**

HUET Henri Claude représenté(e) par VIENNE Axel  
MOREL Manuela représenté(e) par LANDRY Christian  
NASSER Haïfa représenté(e) par BENARD Clairette Fabienne

**Absents**

HUET Marie-Josée ; DAMOUR Jean Fred ; LEBON Louis Jeannot

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Madame LEJOYEUX Marie Andrée, 4ème adjointe, a été désignée à l'unanimité des suffrages exprimés pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.



## Séance du 22 septembre 2020

**DÉLIBÉRATION N° : DCM\_200922\_039**

**OBJET : Etablissement d'Accueil des Jeunes Enfants (micro BABYJO Langevin et Centre-Ville ainsi que le Multi Accueil Ti Train de Vincendo) - Présentation du rapport du concessionnaire (année 2019)**

### NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE

#### **Le Président de séance expose :**

Au terme d'une procédure de délégation de service public (DSP), la Commune a confié la gestion et l'exploitation de trois établissements d'accueil de jeunes enfants (Micro BABYJO de Langevin et du Centre-Ville et le Multi Accueil « Ti-Train » de Vincendo) à l'association BABYJO.

L'exploitation de l'activité a débuté en octobre 2019. A ce titre, un contrat de délégation de service public a été conclu pour une durée de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019.

En sa qualité de concessionnaire, l'association BABYJO doit donc, pour l'exercice 2019 et conformément aux articles 52 de l'ordonnance n°2016-65 et 33 du décret n°2016-86 rendre compte de sa gestion à la collectivité concédante et à ce titre, produire un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité du service. Ce rapport est assorti d'une annexe permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public.

Dans le cadre présent, il s'agit du rapport consolidé relatif aux trois établissements d'accueil de jeunes enfants (Micro BABYJO de Langevin et du Centre-Ville et le Multi Accueil « Ti-Train » de Vincendo).

Cette obligation est retranscrite dans le contrat de délégation de service public pour une transmission avant le 1<sup>er</sup> juin de chaque année d'exercice.

La commission consultative des services publics locaux (CCSPL) a été sollicitée pour examiner le rapport de l'association BABYJO relatif à la gestion et l'exploitation de trois établissements d'accueil de jeunes enfants (Micro BABYJO de Langevin et du Centre-Ville et le Multi Accueil « Ti-Train » de Vincendo), conformément aux dispositions de l'article L.1413-1 du Code général des collectivités territoriales. En sa réunion du 31 août 2020, elle a émis un avis favorable sur ledit rapport.

Il est donc demandé au conseil municipal de prendre acte du rapport de l'association BABYJO ci-annexé relatif à la gestion et l'exploitation de trois établissements d'accueil de jeunes enfants (Micro BABYJO de Langevin et du Centre-Ville et le Multi Accueil « Ti-Train » de Vincendo) – année 2019.

***Le conseil municipal est invité à en délibérer.***

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

**Vu** l'ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession,

**Vu** le décret n° 2016-86 du 1er février 2016 relatif aux contrats de concession,

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.1413-1,

**Vu** l'avis favorable de la commission consultative des services publics locaux du 31 août 2020,

**Vu** la note explicative de synthèse n°39,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité des suffrages exprimés** :

**Présents : 33**

**Représentés : 3**

**Pour : 36**

**Abstentions : 0**

**Contre : 0**

**Article 1<sup>er</sup>** .- **PREND ACTE** du rapport de l'association BABYJO relatif à la gestion et l'exploitation de trois établissements d'accueil de jeunes enfants (Micro BABYJO de Langevin et du Centre-Ville et le Multi Accueil « Ti-Train » de Vincendo) – année 2019, tel qu'il est annexé à la présente délibération.

**Article 2** .- La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Saint Denis de la Réunion dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Acte rendu exécutoire  
par transmission en Préfecture le :  
Et publication ou notification  
Du :

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire

*L'Élue déléguée*  
*Lucette COURTOIS*



Envoyé en préfecture le 06/10/2020

Reçu en préfecture le 06/10/2020

Affiché le

**SLOW**

ID : 974-219740123-20200922-DCM\_200922\_039-DE



# RAPPORT ANNUEL 2019 (RAC 2019)

DSP GESTION EAJE – VILLE SAINT JOSEPH  
19.DSP.01

# SOMMAIRE

## 1. ANALYSE DE LA QUALITE DE SERVICE

- 1.1 Etat récapitulatif de fréquentation des enfants
- 1.2 Le nombre et la proportion d'enfants dont les familles sont en situation de précarité (critère CAF) - le nombre d'enfants par pallier de revenus des familles (barème CAF) - le nombre d'enfants en situation de handicap
- 1.3 Le nombre et le type de PAI
- 1.4 Le bilan des sorties et des activités
- 1.5 Les partenariats effectifs
- 1.6 Les relations avec les usagers
- 1.7 La place des parents
- 1.8 Une synthèse des actions de communication menées
- 1.9 L'évaluation du projet d'établissement

## 2. DONNEES ORGANISATIONNELLES

- 2.1 Les organigrammes nominatifs à jour
- 2.2 Les plannings de l'année passée
- 2.3 Les ETP par agent, diplômes, type de contrat
- 2.4 Les taux d'encadrement et les détails annuels sur l'absentéisme et les accidents du travail
- 2.5 La liste des arrêts longue maladie et maternité, avec le détail des remplacements afférents
- 2.6 La liste des démissions et licenciements (le cas échéant), avec le détail des remplacements afférents
- 2.7 Le cas échéant, les observations de l'inspection du travail
- 2.8 Le plan de formation et sa mise en œuvre (formations obligatoires et autres)
- 2.9 La liste des avantages sociaux en vigueur

## 3. DONNEES TECHNIQUES

- 3.1 Les adaptations à envisager au regard de l'obligation de respecter de nouvelles normes
- 3.2 Le listing des travaux d'entretien réalisés et prévisionnel pour l'année suivante
- 3.3 Le listing des contrôles et maintenances obligatoires (accompagné des justificatifs)
- 3.4 L'inventaire à jour avec le détail du matériel renouvelé, jeté...

#### 4. DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES

- 4.1 Le Compte annuel de résultat de l'exploitation (CARE). Ce document doit être établi sur la base du format du CEP figurant en annexe n°1 et doit être certifié par le Commissaire aux comptes du concessionnaire (annexe 1)
- 4.2 Un inventaire des biens désignés au présent contrat comme biens de retour et de reprise du service concédé
- 4.3 Le détail par nature des charges de fonctionnement (personnel, entretien et réparation) et leur évolution par rapport à l'exercice antérieur
- 4.4 Le détail du calcul et du montant des deux parts de la redevance annuelle visée à l'article 6.6
- 4.5 Le détail des recettes de l'exploitation réparties suivant leur type, et leur évolution par rapport à l'exercice antérieur.

L'association BABYJO a débuté l'exploitation des micro-crèches du Centre-ville, de Langevin et le multi-accueil de Vincenzo depuis le mois d'octobre 2019.

Les entrées des enfants se sont effectuées de façon très progressive et ce constat est plus marqué sur la MC de Langevin et le MA de Vincenzo compte tenu de la liste d'attente insuffisante à cette période.

D'un point de vue de gestion, la facturation est lissée sur les 3 mois d'activité avec un réalisé sur 14 jours en décembre 2019, ce qui explique le taux de facturation bien élevé de ce dit mois. Le taux de facturation annuel 2019 pour les 3 sites est correct pour un début d'exploitation sur 3 mois.

Par ailleurs, nous constatons un nombre considérable de contrats partiels de 1 à 3 jours hebdomadaire pour les 3 EAJE. Toutefois, nous observons en 2020, une augmentation des réservations d'heures pour les contrats en cours lors des renouvellements en janvier 2020.

Enfin, 22 familles sur l'établissement de Vincenzo ont fait évoluer à la hausse le temps d'accueil de leur enfant : reflet de la confiance qu'elles témoignent à nos EAJE.

Malgré tout, la proportion des contrats partiels reste élevée.

## 1. ANALYSE DE LA QUALITE DE SERVICE

### 1.1 Etat récapitulatif de fréquentation des enfants

MICRO CRECHE CENTRE VILLE	Octobre (23)	Novembre (19)	Décembre (14)	Total du 2 <sup>ème</sup> Sem 2019
HEURES POTENTIELLES	2 139,00	1 767,00	1 302,00	5 208,00
Nombre d'heures facturées	1 504,34	1 728,84	1 680,34	4 913,52
Total d'heures réalisées	1 508,75	1 561,50	1 098,50	4 168,75
Taux d'occupation réalisé	70,54%	88,37%	84,37%	80,05%
Nb d'enfants accueillis (Agrément 10)	16	17	17	
Taux d'occupation réel facturé	99,71%	110,72%	152,97%	117,87%

MICRO CRECHE LANGEVIN	Octobre (23)	Novembre (19)	Décembre (14)	Total du 2 <sup>ème</sup> Sem 2019
HEURES POTENTIELLES	2 081,50	1 719,50	1 267,00	5 068,00
Nombre d'heures facturées	1 370,51	1 638,01	1 637,51	4 646,03
Total d'heures réalisées	1 281,83	1 341,00	1 034,50	3 657,33
Taux d'occupation réalisé	61,58%	77,99%	81,65%	72,17%
Nb d'enfants accueillis (Agrément 10)	16	16	16	
Taux d'occupation réel facturé	106,92%	122,15%	158,29%	127,03%

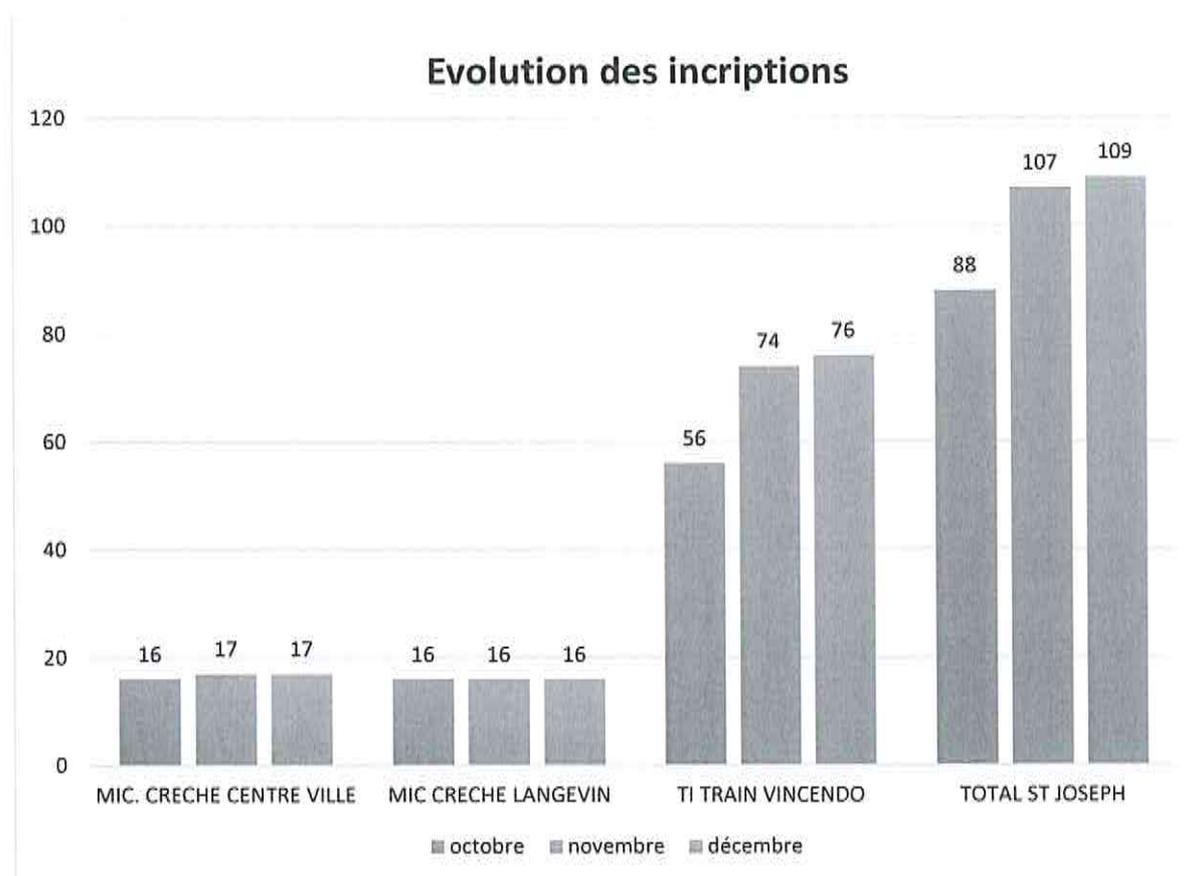
TI TRAIN DE VINCENDO	Octobre (23)	Novembre (19)	Décembre (14)	Total du 2 <sup>ème</sup> Sem 2019
HEURES POTENTIELLES	12 040,50	9 946,50	7 329,00	29 316,00
Nombre d'heures facturées	4 233,49	6 292,08	6 526,92	17 052,49
Total d'heures réalisées	3 099,70	6 167,71	5 154,95	14 422,36
Taux d'occupation réalisé	25,74%	62,01%	70,34%	49,20%
Nb d'enfants accueillis (Agrément 60)	57	75	76	
Taux d'occupation réel facturé	136,58%	102,02%	126,61%	118,24%

1.2 Le nombre et la proportion d'enfants dont les familles sont en situation de précarité (critère CAF) - le nombre d'enfants par pallier de revenus des familles (barème CAF) - le nombre d'enfants en situation de handicap

## **DONNEES SOCIALES MENSUELLES OCTOBRE - DECEMBRE 2019** **DES EAJE SAINT JOSEPH**

### Nombre d'inscriptions

Nombre d'inscriptions			
EAJE	octobre	novembre	décembre
MIC. CRECHE CENTRE VILLE	16	17	17
MIC CRECHE LANGEVIN	16	16	16
TI TRAIN VINCENDO	56	74	76
TOTAL ST JOSEPH	88	107	109



Nombre de famille bénéficiaire des chèques marmaille

Nombre de famille bénéficiaire des chèques marmaille			
EAJE	octobre	novembre	décembre
MIC. CRECHE CENTRE VILLE		7	7
MIC CRECHE LANGEVIN		7	8
TI TRAIN VINCENDO		20	49
TOTAL	0	34	64

Tarifications

EAJE	Tarifications								
	octobre			novembre			décembre		
	<=0,75€	0,75€>=1,00€	>1,00€	<=0,75€	0,75€>=1,00€	>1,00€	<=0,75€	0,75€>=1,00€	>1,00€
MIC. CRECHE CENTRE VILLE	9	3	4	9	3	5	8	4	5
MIC CRECHE LANGEVIN	11	4	1	12	4	1	11	4	1
TI TRAIN VINCENDO	35	3	18	49	4	21	51	4	21
TOTAL	55	10	23	70	11	27	72	12	27

Nombre d'inscrits PAI

Nombre d'inscrits PAI			
EAJE	octobre	novembre	décembre
MIC. CRECHE CENTRE VILLE	0	0	0
MIC CRECHE LANGEVIN	0	0	0
TI TRAIN VINCENDO	1	1	1
TOTAL	1	1	1

Nombre de famille inscrite En couple

Nombre de famille inscrite En couple			
EAJE	octobre	novembre	décembre
MIC. CRECHE CENTRE VILLE	8	9	9
MIC CRECHE LANGEVIN	9	9	9
TI TRAIN VINCENDO	32	42	42
TOTAL	49	60	60



**Nombre de famille inscrite Monoparentale**

Nombre de famille inscrite Monoparentale			
EAJE	octobre	novembre	décembre
MIC. CRECHE CENTRE VILLE	7	7	7
MIC CRECHE LANGEVIN	7	7	7
TI TRAIN VINCENDO	23	28	28
TOTAL	37	42	42

**Nombre de famille inscrite Actif**

Nombre de famille inscrite Actif			
EAJE	octobre	novembre	décembre
MIC. CRECHE CENTRE VILLE	17	19	19
MIC CRECHE LANGEVIN	21	21	21
TI TRAIN VINCENDO	45	61	62
TOTAL	83	101	102

**Nombre de famille inscrite Inactifs**

Nombre de famille inscrite Inactifs			
EAJE	octobre	novembre	décembre
MIC. CRECHE CENTRE VILLE	5	5	5
MIC CRECHE LANGEVIN	4	4	4
TI TRAIN VINCENDO	40	50	50
TOTAL	49	59	59

Nombre de famille inscrite par quartiers

Nombre de famille inscrite par quartiers				
	QUARTIERS	octobre	novembre	décembre
MIC. CENTRE	CENTRE VILLE ST JOSEPH	2	3	3
	GRAND FOND	1	1	1
	JACQUES PREVERT	1	1	1
	JEAN PETIT	4	4	4
	LA CAYENNE	1	1	1
	LA PASSERELLE	1	1	1
	LANGEVIN	1	1	1
	LES JACQUES	3	3	3
	PLAINE DES GREGUES	1	1	1
	TROVALET	1	1	1
	HORS COMMUNE	0	0	0
	TOTAL CENTRE VILLE	16	17	17

Nombre de famille inscrite par quartiers				
MIC. LANGEVIN	CENTRE VILLE ST JOSEPH	1	1	1
	JEAN PETIT	2	2	2
	LANGEVIN	9	9	9
	LES JACQUES	1	1	1
	PARC A MOUTONS	1	1	1
	VINCENDO	2	2	2
	HORS COMMUNE	0	0	0
TOTAL LANGEVIN	16	16	16	

Nombre de famille inscrite par quartiers				
QUARTIERS		octobre	novembre	décembre
TI TRAIN VINCENDO	CAROSSE		1	1
	CENTRE VILLE ST JOSEPH		2	3
	JACQUES PAYET	2	2	2
	JACQUES PREVERT		1	1
	JEAN PETIT	3	3	3
	LA CRETE 1 ER VILLAGE	3	3	3
	LA CRETE 2 EME VILLAGE	2	4	4
	LA PASSERELLE	2	2	2
	LANGEVIN	8	8	8
	LES JACQUES	2	4	4
	PARC A MOUTONS	2	4	4
	VINCENDO	28	36	37
	HORS COMMUNE	4	4	4
	BASSE VALLEE	1	1	1
	SAINT PHILIPPE	3	3	3
TOTAL TI TRAIN	56	74	76	

### 1.3 Le nombre et le type de PAI

5 enfants bénéficient d'un PAI, tous en lien avec une pathologie asthmatique.

#### 1.4 Le bilan des sorties et des activités

#### 1.5 Les partenariats effectifs

#### 1.6 Les relations avec les usagers

Les familles sont très satisfaites, notamment de la prestation repas qui est très appréciée, mais également de la fourniture des couches pendant le temps de garde des enfants et des possibilités de souplesse d'accueil avec la PSU.

Par ailleurs, dans le rapport d'activités des 3 structures, il est également abordé les relations avec les parents.

#### 1.7 La place des parents

#### 1.8 Une synthèse des actions de communication menées

#### 1.9 L'évaluation du projet d'établissement

Ces 5 points sont abordés dans le rapport d'activités (cf Annexe 2) de chaque EAJE.

## 2. DONNEES ORGANISATIONNELLES

### 2.1 Les organigrammes nominatifs à jour

### 2.2 Les plannings de l'année passée

### 2.3 Les ETP par agent, diplômes, type de contrat

### DETAIL EFFECTIF

*Du 1er Octobre au 31 Décembre 2019*

VINCENDO	EFFECTIF EN UNITE			EFFECTIF ETP		
	CDI	CDD	TOTAL	CDI	CDD	TOTAL
Direction	1	1	2	1	1	2
Educatrice de Jeunes Enfants		1	1		1	1
Auxiliaires de Puériculture		1	1		1	1
Animatrices	2	9	11	2	8,38	10,38
Agents		3	3		2,38	2,38
Administratif		1	1		1	1
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>16</b>	<b>19</b>	<b>3</b>	<b>14,76</b>	<b>17,76</b>

CENTRE VILLE	EFFECTIF EN UNITE			EFFECTIF ETP		
	CDI	CDD	TOTAL	CDI	CDD	TOTAL
Animatrices	2	3	5	2	2,69	4,69
TOTAL	2	3	5	2	2,69	4,69

LANGEVIN	EFFECTIF EN UNITE			EFFECTIF ETP		
	CDI	CDD	TOTAL	CDI	CDD	TOTAL
Animatrices	2	2	4	2	2	4
TOTAL	2	2	4	2	2	4

TOTAL BABYJO	EFFECTIF EN UNITE			EFFECTIF ETP		
	CDI	CDD	TOTAL	CDI	CDD	TOTAL
TOTAL	7	21	28	7	19,45	26,45

#### 2.4 Les taux d'encadrement et les détails annuels sur l'absentéisme et les accidents du travail

- ✚ Au 31/12/2019, l'effectif salarié du multi-accueil n'était pas au complet du fait de l'entrée échelonnée des enfants. Les taux d'encadrement étaient bien sûr conformes aux exigences du Décret et respectueux des contraintes organisationnelles (1 professionnelle pour 4 enfants maximum qui ne marchent pas et 1 pour 6 à 8 enfants maximum qui marchent).
- ✚ Au 31/12/2019, les salariés suivants étaient en attente de prise de poste :
  - BIJOUX Valéria, AP, programmée pour le 06 janvier 2020
  - GRONDIN Frédérique M. Laurence, AP, programmée pour le 1er février 2020
  - POTHIN Océane, AP, programmée pour le 1er mars 2020
  - MALET Quentin, Agent polyvalent, programmée pour le 06 janvier 2020.
- ✚ S'agissant des Micro-crèches, chaque structure est composée de 4 animateurs et une animatrice assure les remplacements des congés annuels et absences.
- ✚ Au cours du 4ème trimestre 2019, un seul mouvement de personnel a été enregistré.
- ✚ Il s'agit de la fin de la période d'essai de Mme NATIVEL Rachelle, Directrice Infirmière de Vincendo. Cette fin de période d'essai a été à son initiative, en date du 04/12/2019.

DETAIL ABSENTEISME												
Du 1er Octobre au 31 Décembre 2019												
VINCENDO	Maladie		Accident du travail		Absences non rémunérées		Maternité		Enfants malades		Evènement familial	
	Effectif	Nb jour	Effectif	Nb jour	Effectif	Nb jour	Effectif	Nb jour	Effectif	Nb jour	Effectif	Nb jour
Direction	1	13										
Educatrice de Jeunes Enfants	1	10										
Auxiliaires de Puériculture												
Animatrices	2	3					1	32	4	5	1	2
Agents	2	4										
Administratif												
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>30</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>32</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>2</b>
Taux d'absentéisme Maladie :									2,51%			
CENTRE VILLE	Maladie		Accident du travail		Absences non rémunérées		Maternité		Enfants malades		Evènement familial	
	Effectif	Nb jour	Effectif	Nb jour	Effectif	Nb jour	Effectif	Nb jour	Effectif	Nb jour	Effectif	Nb jour
Animateurs	2	6										
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>6</b>										
Taux d'absentéisme Maladie :									1,90%			
LANGEVIN	Maladie		Accident du travail		Absences non rémunérées		Maternité		Enfants malades		Evènement familial	
	Effectif	Nb jour	Effectif	Nb jour	Effectif	Nb jour	Effectif	Nb jour	Effectif	Nb jour	Effectif	Nb jour
Animatrices												
<b>TOTAL</b>												
Taux d'absentéisme Maladie :									0,00%			
TOTAL BABYJO	Maladie		Accident du travail		Absences non rémunérées		Maternité		Enfants malades		Evènement familial	
	Effectif	Nb jour	Effectif	Nb jour	Effectif	Nb jour	Effectif	Nb jour	Effectif	Nb jour	Effectif	Nb jour
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	<b>36</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>32</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>2</b>
Taux d'absentéisme Maladie :									2,04%			

Le taux d'absentéisme global du 4e trimestre 2019 est de 2.04 %.

✦ **Absentéisme de VINCENDO**

Le taux d'absentéisme de cet EAJE était de 2.51 % pour le 4e trimestre 2019.

6 personnes ont été en arrêt de travail pour un total de 30 jours. Il est à noter que 43 % de ces jours ont été pris pour le personnel de Direction.

✦ **Absentéisme de CENTRE-VILLE**

2 arrêts ont été enregistrés pour le 4e trimestre 2019.

✦ **Absentéisme de LANGEVIN**

Aucune absence n'a été signalée par la micro-crèche de Langevin.

Aucun accident de travail n'a été enregistré.



## 2.5 La liste des arrêts longue maladie et maternité, avec le détail des remplacements afférents

Une animatrice a repris son poste à la suite de son congé maternité le : 14 novembre 2019.  
Aucun arrêt de travail de longue durée n'a été enregistré.

## 2.6 La liste des démissions et licenciements (le cas échéant), avec le détail des remplacements afférents

Aucun licenciement, recrutement en remplacement ou autres événements n'a été noté durant 2019.

## 2.7 Le cas échéant, les observations de l'inspection du travail

Il n'y a pas d'observation de l'inspection du travail sur la période concernée.

## 2.8 Le plan de formation et sa mise en œuvre (formations obligatoires et autres)

### SUIVI FORMATION

Du 1er Octobre au 31 Décembre 2019

VINCENDO				
Intitulé de l'action	Modalité	Durée (h)	Nb. salariés	Public
Protocole et dosage des produits d'hygiène et d'entretien	Tutorisation	4	16	Tous les salariés
Formation au poste d'Agent de cuisine en EAJE	Bénévolat	140	1	Agent de cuisine
PSU et tableaux de bord	Tutorisation	28	1	Directrice
PSU et facturation	Tutorisation	35	1	Secrétaire
Equiper de Premier Intervention (EPI)	GEM FORMATION	7	18	Tous les salariés
Lutte contre les violences conjugales	ARIV	7	2	Animatrices
<b>TOTAL</b>		<b>221</b>	<b>39</b>	

CENTRE VILLE				
Intitulé de l'action	Modalité	Durée (h)	Nb. salariés	Public
PSU et tableaux de bord	Tutorisation	14	1	Référent technique
Protocole et dosage des produits d'hygiène et d'entretien	Tutorisation	4	5	Tous les salariés
Réception des repas, contrôle des températures et plats témoins	Tutorisation	4	5	Agent de cuisine et agents polyvalent
Lutte contre les violences conjugales	ARIV	7	1	Animateur
<b>TOTAL</b>		<b>29</b>	<b>12</b>	

LANGEVIN				
Intitulé de l'action	Modalité	Durée (h)	Nb. salariés	Public
Protocole et dosage des produits d'hygiène et d'entretien	Tutorisation	4	4	Tous les salariés
Réception des repas, contrôle des températures et plats témoins	Tutorisation	4	4	Agent de cuisine et agents polyvalent
Lutte contre les violences conjugales	ARIV	7	1	Animatrices
<b>TOTAL</b>		<b>15</b>	<b>9</b>	

BABY JO				
Intitulé de l'action	Modalité	Durée (h)	Nb. salariés	Public
<b>TOTAL</b>		<b>265</b>	<b>60</b>	

## 2.9 La liste des avantages sociaux en vigueur

### AVANTAGES SOCIAUX

Du 1er Octobre au 31 Décembre 2019

VINCENDO	Date attribution	Nb. salariés concerné	Coût
Tickets repas financés à 60% par l'employeur	Depuis le 01/10/2019	14	1 584,00 €
Bon cadeau de 140€ pour les fêtes de fin d'année	18/12/2019	18	2 520,00 €
Bon cadeau de 30€ pour les enfants du personnel < 12 ans	18/12/2019	12	420,00 €
Couches gratuites pour les enfants et petits-enfants du personnel	Depuis le 01/10/2019	4	360,00 €
Prime de fin d'année	19/12/2019	18	2 270,00 €
<b>TOTAL</b>			<b>7 154,00 €</b>

CENTRE VILLE	Date attribution	Nb. salariés concerné	Coût
Tickets repas financés à 60% par l'employeur	Depuis le 01/10/2019	4	372,00 €
Bon cadeau de 140€ pour les fêtes de fin d'année	18/12/2019	5	700,00 €
Bon cadeau de 30€ pour les enfants du personnel < 12 ans	18/12/2019	3	180,00 €
Prime de fin d'année	19/12/2019	5	560,00 €
<b>TOTAL</b>			<b>1 812,00 €</b>

LANGEVIN	Date attribution	Nb. salariés concerné	Coût
Tickets repas financés à 60% par l'employeur	Depuis le 01/10/2019	4	368,00 €
Bon cadeau de 140€ pour les fêtes de fin d'année	18/12/2019	4	560,00 €
Couches gratuites pour les enfants et petits-enfants du personnel	Depuis le 01/10/2019	1	90,00 €
Prime de fin d'année	19/12/2019	4	520,00 €
<b>TOTAL</b>			<b>1 538,00 €</b>

BABY JO	Date attribution	Nb. salariés concerné	Coût
<b>TOTAL</b>			<b>10 504,00 €</b>

## 3. DONNEES TECHNIQUES

3.1 Les adaptations à envisager au regard de l'obligation de respecter de nouvelles normes :

### Crèche de Vincenzo

- Climatiser l'ensemble de la crèche, la température pouvant atteindre 34°
- Mettre aux normes les installations de climatiseur des espaces techniques :
  - il n'est pas conforme d'avoir des installations de moteurs dans les dégagements
  - les évacuations condensats doivent être raccordées dans les normes et non déposées en gouttière à l'aide de durite sachant qu'il faut les repositionner en permanence
- Aménager la buanderie conforme aux machines et installations :
  - les machines doivent être en nombres suffisants et adaptées à l'établissement
  - les évacuations de vapeurs doivent être éjectées vers l'extérieur et non dans un dégagement
- Déplacer le poste téléphonique qui se trouve actuellement dans la réserve vers le poste de travail permanent de la cuisinière. Sachant que son poste de travail est isolé, l'employée doit pouvoir signaler toute situation de détresse et être secouru dans les meilleurs délais
- Le registre de sécurité : élargement des entreprises installateur du SSI, électricité, désenfumage
- Les plans d'évacuations et d'intervention ne sont pas en adéquation avec les installations des extincteurs sur site
- Absence du rapport final du contrôleur technique lié à la réception de l'établissement
- Donner la possibilité au personnel d'ouvrir le portail et portillon à partir de plusieurs postes
- Equiper la bibonerie en eau chaude
- Nettoyer et traiter régulièrement les espaces boisés à proximité de la crèche afin d'éviter la prolifération de moustiques
- Le fonctionnement de la résistance électrique du chauffe-eau solaire de la cuisine fait disjoncter le circuit principal

### Micro-crèche de Langevin

- Attente des diagnostics amiantes et termites

3.2 Le listing des travaux d'entretien réalisés et prévisionnel pour l'année suivante pour les 3 sites

- L'entretien extérieur notamment les espaces verts
- La télésurveillance
- Les dépannages et interventions diverses

3.3 Le listing des contrôles et maintenances obligatoires (accompagné des justificatifs) pour les 3 sites

- La maintenance des extincteurs

3.4 L'inventaire à jour avec le détail du matériel renouvelé, jeté...

### Crèche de Langevin

- 1 escalier table de change
- 1 chauffe-eau

### Micro crèche du centre-ville

- 1 escalier table de change



## 4. DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES

4.1 le Compte annuel de résultat de l'exploitation (CARE). Ce document doit être établi sur la base du format du CEP figurant en annexe n°1 et doit être certifié par le Commissaire aux comptes du concessionnaire (annexe 1).

4.2 un inventaire des biens désignés au présent contrat comme biens de retour et de reprise du service concédé

L'activité a débuté en octobre 2019 et les biens désignés comme biens de retour sont récents et en état de fonctionnement. Nous proposons de transmettre un état de l'inventaire de ces dits biens à fin 2020.

4.3 le détail par nature des charges de fonctionnement (personnel, entretien et réparation) et leur évolution par rapport à l'exercice antérieur

Ce détail figure déjà dans le CARE 2019. Enfin, 2019 étant la première année d'exploitation, la comparaison avec l'année antérieure ne peut se faire.

4.4 le détail du calcul et du montant des deux parts de la redevance annuelle visée à l'article 6.6

### 1. Redevance forfaitaire (R1)

La redevance annuelle d'occupation (R1) est de 7 000€ et elle est affichée dans les comptes annuels de l'association **BABYJO VINCENDO**.

### 2. Redevance pour frais de contrôle (R3)

Au titre des frais de contrôle de l'activité concédée, une redevance pour frais de contrôle (R3) existe et figure dans les comptes de l'association **BABYJO VINCENDO** pour un montant de 10 000 €.

4.5 le détail des recettes de l'exploitation réparties suivant leur type, et leur évolution par rapport à l'exercice antérieur.

Ce détail figure déjà dans le CARE 2019. Enfin, 2019 étant la première année d'exploitation, la comparaison avec l'année antérieure ne peut se faire.

## MULTI ACCUEIL VINCENDO - 60 places agréées

Compte Annuel de Résultat d'Exploitation (CARE) en milliers euros

FONCTIONNEMENT PSU

Année 2019  
(De 10 à 12-2019)

Produits	PSU - CAF	74,52€
	Participations parentales	14,05€
	Autres recettes	0,64€
	Recettes dans le cadre du CEJ	32,00€
	FRT - Subventions CAF	84,00€
	Bonus Mixité Sociale - Subventions CAF	48,00€
	Aide au démarrage - CAF	- €
	<b>7 - Total des produits (1)</b>	<b>253,21€</b>

Charges	<b>60 - Achats</b>	<b>32,65€</b>
	Fournitures administratives	0,59€
	Matériel pédagogique	0,79€
	Petit équipement divers	12,15€
	Communication	
	Fluides	3,12€
	Carburant	
	Repas et goûters	10,30€
	Produits d'entretien	3,52€
	Produits pharmaceutiques <i>dont couches</i>	2,18€
	<i>Autres (à compléter si nécessaire)</i>	
	<b>61 et 62 - Services extérieurs</b>	<b>28,77€</b>
	Locations mobilières	
	Primes d'assurances	1,10€
	Frais postaux et de télécommunication	1,94€
	Services bancaires	0,08€
	Déplacements, missions et réceptions	2,98€
	Honoraires divers dt EC et CAC	1,99€
	Honoraires de gestion	15,00€
	Entretien et réparation et maintenance	5,53€
	<i>Autres (à compléter si nécessaire)</i>	0,14€
	<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>4,81€</b>
	Impôts et taxes sur rémunérations (formations)	4,81€
	<i>Autres impôts et taxes</i>	
	<b>64 - Charges de personnel</b>	<b>120,08€</b>
	Salaires bruts	101,17€
	Charges sociales <i>autres charges de personnel (non médecine dentaire et soins dentaires)</i>	14,72€
	<b>6 - Redevance annuelle</b>	<b>9,50€</b>
	R1 - Redevance d'occupation du domaine public	7,00€
	R2 - Redevance d'intéressement	
	R3 - Redevance pour frais de contrôle	2,50€
	<b>66 - Charges financières</b>	<b>- €</b>
	<b>68 - Dotations aux amortissements et provisions</b>	<b>- €</b>
<b>6 - Frais de structure (cf honoraire de gestion ci-dessus)</b>	<b>- €</b>	
<b>6 - Total des charges (2)</b>	<b>195,81€</b>	

Résultat d'exploitation (1-2)

57,40€

Capacité théorique modulée	29 316
Heures Facturées	17 052
Heures réalisées	14 422
Taux de facturation	118,24%
Taux d'occupation	49,20%

Coût de revient horaire de l'EJJE	13,58 €
-----------------------------------	---------

## Explicatif CEJ

CEJ - Subventions Communales	32,00€
Remboursement de la CAF à la Ville à hauteur de 75 % de la dépense CEJ	24,00€
<b>RESTE A CHARGE REELLE de la Ville</b>	<b>8,00€</b>

Sherif INGAR  
Expert - Comptable  
Commissaire aux comptes  
26 Rue Jean Godéau  
Résidence ANAKA TORE - Appt 405  
Tél : 0262 94 03 08 - Fax : 0262 94 19 45  
Siret : 402 783 153 00024 - APE : 741 C

## ANNEXE 1

Envoyé en préfecture le 06/10/2020

Reçu en préfecture le 06/10/2020

Affiché le

SLOW

ID : 974-219740123-20200922-DCM\_200922\_039-DE

## MICRO CRECHE LANGEVIN - 10 places agréées

Compte Annuel de Résultat d'Exploitation (CARE) en milliers euros FONCTIONNEMENT PSU

Année 2019  
(De 10 à 12-2019)

Produits	PSU - CAF	17,10€
	Participations parentales	2,65€
	Autres recettes	0,11€
	Recettes dans le cadre du CEJ	28,00€
	FRT - Subventions CAF	14,00€
	Bonus Mixité Sociale - Subventions CAF	8,00€
	Aide au démarrage - CAF	20,00€
	<b>7 - Total des produits (1)</b>	<b>89,86€</b>

Capacité théorique modulée	5 068
Heures Facturées	4 646
Heures réalisées	3 657
Taux de facturation	127,03%
Taux d'occupation	72,17%

Coût de revient horaire de l'EAIE	12,05 €
-----------------------------------	---------

## Explicatif CEJ

CEJ - Subventions Communales	28,00€
Remboursement de la CAF à la Ville à hauteur de 75 % de la dépense CEJ	21,00€
<b>RESTE A CHARGE REELLE de la Ville</b>	<b>7,00€</b>

Charges	60 - Achats	4,88€
	Fournitures administratives	
	Matériel pédagogique	0,11€
	Petit équipement divers	0,09€
	Communication	
	Fluides	0,13€
	Carburant	
	Repas et goûters	3,36€
	Produits d'entretien	0,43€
	Produits pharmaceutiques <u>dont couches</u>	0,77€
	<i>Autres (à compléter si nécessaire)</i>	
	<b>61 et 62 - Services extérieurs</b>	<b>9,50€</b>
	Locations mobilières	
	Primes d'assurances	0,25€
	Frais postaux et de télécommunication	0,42€
	Services bancaires	0,01€
	Déplacements, missions et réceptions	0,56€
	Honoraires divers dt EC et CAC	1,27€
	Honoraires de gestion	1,25€
	Entretien et réparation et maintenance	5,71€
	<i>Autres (à compléter si nécessaire)</i>	0,03€
	<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>0,68€</b>
	Impôts et taxes sur rémunérations (formations)	0,68€
	Autres impôts et taxes	
	<b>64 - Charges de personnel</b>	<b>28,99€</b>
	Salaires bruts	26,50€
	Charges sociales	1,44€
	<i>Autres charges de personnel (dont médecine du travail et prov indem fin de carrière)</i>	1,06€
	<b>6 - Redevance annuelle</b>	<b>- €</b>
	R1 - Redevance d'occupation du domaine public	
R2 - Redevance d'intéressement		
R3 - Redevance pour frais de contrôle		
<b>65 - Charges financières</b>	<b>- €</b>	
<b>68 - Dotations aux amortissements et provisions</b>	<b>- €</b>	
<b>6 - Frais de structure (cf honoraire de gestion ci-dessus)</b>	<b>- €</b>	
<b>6 - Total des charges (2)</b>	<b>44,05€</b>	

Résultat d'exploitation (1-2) 45,80€

Silviane LE GAIR  
Expert - Comptable  
Commissaire aux comptes  
26 Rue Jean Cocteau  
Résidence ALBA - SORE - Appt 405  
Tél : 0262 94 03 00 Fax : 0262 94 19 45  
Siret : 402 783 153 00024 - APE : 741 C

## ANNEXE 1

Envoyé en préfecture le 06/10/2020

Reçu en préfecture le 06/10/2020

Affiché le

SLO

ID : 974-219740123-20200922-DCM\_200922\_039-DE

## MICRO CRECHE CENTRE VILLE - 10 places agréées

Compte Annuel de Résultat d'Exploitation (CARE) en milliers euros

FONCTIONNEMENT  
PSUAnnée 2019  
(De 10 à 12-2019)

Produits	PSU - CAF	20,40€
	Participations parentales	3,73€
	Autres recettes	0,15€
	Recettes dans le cadre du CEJ	29,00€
	FRT - Subventions CAF	14,00€
	Bonus Mixité Sociale - Subventions CAF	8,00€
	Aide au démarrage - CAF	20,00€
	<b>7 - Total des produits (1)</b>	<b>95,28€</b>

Capacité théorique modulée	5 208
Heures Facturées	4 914
Heures réalisées	4 169
Taux de facturation	117,87%
Taux d'occupation	80,05%

Coût de revient horaire de l'EAIE	12,35 €
-----------------------------------	---------

## Explicatif CEJ

CEJ - Subventions Communales	29,00€
Remboursement de la CAF à la Ville à hauteur de 75 % de la dépense CEJ	21,75€
<b>RESTE A CHARGE REELLE de la Ville</b>	<b>7,25€</b>

Charges	60 - Achats	6,47€
	Fournitures administratives	- €
	Matériel pédagogique	0,12€
	Petit équipement divers	1,87€
	Communication	- €
	Fluides	0,13€
	Carburant	- €
	Repas et goûters	3,55€
	Produits d'entretien	0,06€
	Produits pharmaceutiques <u>dont couches</u>	0,74€
	Autres (à compléter si nécessaire)	
	<b>61 et 62 - Services extérieurs</b>	<b>8,63€</b>
	Locations mobilières	
	Primes d'assurances	0,25€
	Frais postaux et de télécommunication	0,41€
	Services bancaires	0,05€
	Déplacements, missions et réceptions	0,89€
	Honoraires divers dt EC et CAC	1,27€
	Honoraires de gestion	1,25€
	Entretien et réparation et maintenance	4,37€
	Autres (à compléter si nécessaire)	0,15€
	<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>0,82€</b>
	Impôts et taxes sur rémunérations (formations)	0,82€
	Autres impôts et taxes	
	<b>64 - Charges de personnel</b>	<b>35,57€</b>
	Salaires bruts	32,59€
	Charges sociales	1,73€
	Autres charges de personnel (dont médecine du travail et prov indem fin de carrière)	1,26€
	<b>6 - Redevance annuelle</b>	<b>- €</b>
	R1 - Redevance d'occupation du domaine public	
	R2 - Redevance d'intéressement	
	R3 - Redevance pour frais de contrôle	
	<b>66 - Charges financières</b>	<b>- €</b>
<b>68 - Dotations aux amortissements et provisions</b>	<b>- €</b>	
<b>6 - Frais de structure (cf honoraire de gestion ci-dessus)</b>	<b>- €</b>	
<b>6 - Total des charges (2)</b>	<b>51,49€</b>	

Résultat d'exploitation (1-2)

43,79€

Sébastien HUSARD  
Expert - Comptable  
Commissaire aux comptes  
26 Rue Jean Cocteau  
Résidence ANAXAGORE - Appt 405  
Tél : 0262 94 03 08 - Fax : 0262 94 19 45  
Siret : 402 789 153 00024 - APE : 741 C